

tiens à l'assurer de ma coopération la plus sincère.

Je veux aussi le remercier pour le grand honneur qu'il m'a fait en m'invitant à proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône.

(Traduction)

Honorables sénateurs, je tiens à féliciter le leader du gouvernement au Sénat d'avoir été nommé ministre dans le cabinet actuel et d'avoir prêté le serment d'office le 22 avril. Je tiens à le féliciter aussi pour avoir su traduire dans les faits la dualité de culture dans notre pays fondé par deux grandes nations européennes, la France et l'Angleterre. On retrouve la même préoccupation dans le discours du trône, qui prévoit la formation d'une commission sur le biculturalisme.

(Texte)

Honorables sénateurs, dans le même domaine, il me plaît de souligner le précédent que vient de créer Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, le juge en chef du Canada, en lisant le discours du trône, alternativement dans les deux langues, au lieu d'en répéter tout le texte. Voilà, à mon sens, un autre fait qui consacre le biculturalisme.

Le discours du trône est très explicite à ce sujet quand il dit, et je cite:

Le caractère et la force de notre peuple procède de la diversité culturelle de ceux qui, venus de bien des pays, ont créé le Canada que nous connaissons aujourd'hui. C'est à partir, non pas de l'uniformité, mais d'une diversité véritable, fondée particulièrement sur l'association fondamentale des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française, que nous pouvons façonner un pays encore plus grand. Dans cette association, mes Ministres ont la ferme volonté d'assurer que les partenaires soient vraiment égaux. A cette noble fin, ils travaillent à établir, en consultation avec les Gouvernements des provinces, une commission qui sera chargée d'étudier, à fond mais rapidement, comment on peut le mieux réaliser le caractère essentiellement biculturel du Canada, tout en tenant compte de l'apport des autres cultures.

L'un des traits les plus caractéristiques de la politique du nouveau gouvernement, c'est qu'il veut imprimer une orientation nouvelle à la Confédération, à part du fait majeur qu'il veut procéder en vitesse à notre relèvement économique, en cette période de crise qui dure depuis quelques années.

Le chef du gouvernement actuel a dit, il y a quelques jours, que la nouvelle équipe procédait avec rapidité, et cela se voit dans tous les domaines, sur le plan domestique et

sur le plan international. Les *soixante jours* d'action demeureront célèbres dans l'histoire de notre pays.

Il est bon de citer un autre passage du discours du trône:

Afin que le peuple canadien devienne plus uni, le Gouvernement s'efforcera en toutes choses de raffermir notre Confédération et de lui donner une orientation nouvelle. Il favorisera l'esprit d'un fédéralisme reposant sur la coopération, respectant pleinement les droits des provinces, mais assurant toujours et partout dans le pays, et à tous les Canadiens, les chances égales auxquelles ils ont légitimement droit. Dans ce but, comme en d'autres, mes Ministres chercheront à consulter fréquemment les Gouvernements des provinces.

Ces conversations avec les provinces mettront à la surface certains problèmes qui sont propres à ma province, Québec. Je pense présentement à ces individus fomentateurs de discorde qui sèment la terreur dans la ville de Montréal. Leur philosophie est celle des communistes et ils cherchent le renversement de l'ordre établi et l'établissement d'un nouveau régime par la violence. L'expérience prouve que ceux qui sont les fauteurs de violence, souventes fois périssent eux-mêmes par la violence.

Je ne sais pas qui est responsable de ces actes dangereux, mais je sais, comme le disait lui-même le premier ministre de la province de Québec, que ceux-ci causent un tort immense à notre province. Non seulement serons-nous affectés au point de vue économique et industriel, mais aussi dans le domaine de l'entente entre les divers groupements du Canada.

Actuellement, nous sommes au point où nos compatriotes de langue anglaise sont prêts à coopérer avec nous dans le but de faire respecter les termes de la Confédération. On a dit à plusieurs reprises que c'est une dernière chance, mais il y en a qui ne veulent même pas qu'il y ait une dernière chance et qui essaient par la violence que cette dernière chance ne soit pas offerte au peuple canadien. Ils veulent saboter la Constitution.

Il faut prendre les moyens nécessaires pour combattre et éliminer immédiatement ces individus qui font du tort à notre province.

Mais il faut aussi que les droits légitimes de la province de Québec soient reconnus, tel que le disait en Chambre le premier ministre le 20 mai:

Le Québec est une province différente des autres parce que c'est la mère-patrie d'un peuple qui vit non seulement dans les autres provinces du Canada, mais dans la province de Québec également et